



POUR LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI



Le 9 mars, nous étions des centaines de milliers dans les rues pour manifester contre le projet de « Loi Travail » du patronat et du gouvernement.

Dans de nombreuses entreprises, une fraction importante des travailleurs ont débrayé ou ont fait grève toute la journée.

Pour faire reculer les patrons et le gouvernement, il sera nécessaire que le monde du travail continue à se mobiliser, à descendre dans les rues, à renforcer les débrayages et les grèves.

Le gouvernement vient d'annoncer quelques petites modifications à son projet. Mais il n'y a rien de bon pour les travailleurs dans ce projet de Loi, même avec ces quelques reculs dérisoires. Ce projet de « Loi El Khomri » doit être rejeté intégralement.

Le projet de loi sur le code du travail annonce toujours un recul des droits des travailleurs dans tous les domaines :

- Durée du travail, jusqu'à 60h00/semaine.
- Fin du repos obligatoire de 11h00 entre 2 postes.
- Fin des heures supplémentaires majorées à 25% et possibilité pour les patrons de les payer à seulement 10%.
- Possibilité de moduler les heures supplémentaires sur trois ans et de les payer seulement au bout de trois ans (si la boîte existe toujours).
- Possibilité pour un patron de baisser les salaires s'il prétexte des difficultés.
- La remise en cause du paiement des jours fériés pour tous ceux qui ne sont pas en CDI.
- Possibilité de faire travailler 10h00/jour les apprentis de moins de 18 ans.
- Le barème des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif n'est plus plafonné mais signalé à titre « indicatif ».
- Le droit de licencier sans contestation juridique possible est toujours donné aux employeurs en justifiant d'une simple baisse du chiffre d'affaire. Seule nouveauté : le juge pourra exercer un contrôle.

Cette loi vise à supprimer le principe du droit collectif pour le remplacer par le contrat individuel. (Les accords d'entreprises deviendront la priorité sur les accords de branche).



Le jeudi 17 mars, les étudiants et des lycéens étaient dans la rue une seconde fois. La CGT Punch a manifesté avec eux dans les rues de Strasbourg.

Les syndicats nationaux suivants CGT, FO, FSU, Union syndicale Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent à une nouvelle journée de grève et de manifestations le jeudi 31 mars 2016.

On est tous concernés : Ouvriers en CDI, en intérim, ingénieurs, employés, techniciens, cadres, jeunes ou vieux.

Si ce projet de loi passait, c'est l'ensemble du monde du travail et les générations à venir qui seraient touchés par un recul important de leurs conditions. Cette loi, en plus d'augmenter les profits patronaux, ne ferait qu'augmenter le pouvoir. Ce texte continue à diminuer les droits des salarié-e-s et à accroître la précarité.

Les journées du 9 et 17 mars ont montré que nous étions nombreux à ne pas être résignés et à refuser un recul de nos droits.

Le syndicat CGT Punch appelle l'ensemble des travailleurs à refuser ces reculs et à imposer de nouveaux droits.

Le monde du travail a la force de s'opposer à cette attaque frontale contre les droits des salariés.

Pour pouvoir se rendre dans les manifestations il est nécessaire de débrayer. C'est pour réclamer le retrait du projet de Loi Travail et pour se rendre aux manifestations que la CGT Punch appellera à la grève et au débrayage jeudi le 31 mars 2016 pour participer à la manifestation à 14 heures Place KLEBER.

